

Annick Le Goyat

Traduire l'Europe pour les jeunes

La Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou et le Centre de recherche et d'information sur la littérature de jeunesse (CRILJ) ont organisé le vendredi 15 octobre, dans le cadre de la Fureur de lire, une table ronde sur la littérature de jeunesse en Europe, un secteur très actif de l'édition, qui n'a pas attendu l'instauration d'un libre-échange pour affirmer sa dimension européenne et sa diversité.

Animé par Marie-Christine Navarro, journaliste à France-Culture, le colloque s'est articulé autour de trois axes. Tout d'abord, critiques et chercheurs ont dressé un panorama de la littérature de jeunesse en Europe. Anna Maria Bernardinis, directeur de recherches à l'Université de Padoue, siège d'une « Europe des universités », où est décerné le Prix européen de la *Letteratura Giovanile*, a souligné le problème nouveau que soulèvent les bouleversements politiques d'Europe centrale. En effet, l'influence des cultures dominantes, qui s'appuient sur un pouvoir politique et économique fort, doit être contrebalancé afin de permettre l'émergence des particularités et des spécificités des groupes ethniques en plein éclatement. Pour sa part, Isabelle Nières, maître de conférences à l'Université de Rennes, est intervenue sur les problèmes de transfert et de cohérence culturels, qui ne sont pas propres à la littérature de jeunesse, mais renforcés par des problèmes plus spécifiques de lisibilité, de lexicque, d'images culturelles. La traduction d'ouvrages pour la jeunesse, qui existe depuis très longtemps et dont le champ s'est élargi au cours de l'histoire, a engendré l'avènement de héros internationaux (Pinocchio, le Petit Poucet) et créé un « stock d'allusions internationales », une sorte de réservoir d'images communes. La traduction d'œuvres étrangères, en fournissant des modèles, peut faire naître une production nationale, ou renouveler une production sclérosée. Les chiffres présentés par Monique Hennequin (CRILJ), et qu'il faut sans doute

pondérer, révèlent une diminution des œuvres traduites depuis dix ans : 54 % en 1982 contre 36 % dix ans plus tard, dont 81 % de littérature anglo-saxonne. 194 auteurs étrangers sont traduits en France, contre 58 auteurs français traduits à l'étranger, mais on note une forte croissance du rayonnement des auteurs français dans les pays européens.

Dans un deuxième temps, sont intervenus les créateurs de l'édition : auteurs (Marie Farré), traducteurs (Annick Le Goyat, François Mathieu, Rose-Marie Vassallo), éditeurs (Laurent David de Hachette-jeunesse, Nicole Vimart du Seuil, Hélène Wadowski de Nathan), qui ont cerné les questions plus concrètes de la traduction de la littérature de jeunesse. L'adaptation des images culturelles, le carcan de la simplicité et de la lisibilité, les écueils du processus de traduction dans l'humour et les jeux de langue, l'ouverture aux langues « minoritaires » et ses difficultés.

Pour conclure, Michel Marian (Centre national du livre) et Yves Mabin (ministère des Affaires étrangères) ont donné le point de vue institutionnel concernant l'aide à la traduction. Un élément ressort : très peu d'aides à la traduction sont décernées par le CNL à des ouvrages pour la jeunesse, et cela en grande partie parce que très peu de demandes sont déposées, comme si les éditeurs s'infligeaient une autocensure. Parallèlement, si les demandes d'aide adressées aux Affaires étrangères sont également très modestes, c'est parce que le secteur jeunesse est très dynamique dans les échanges internationaux et que les éditeurs traitent directement, notamment dans ce marché spécialisé qu'est la Foire de Bologne.